Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Nouvelle-Aquitaine		
Catégorie : Inventaire		Source de la saisine : État
Avis n° <b>2025-36</b>		
Date de validation 21/10/2025	Actualisation de deux ZNIEFF	

Le CSRPN, réuni en conseil scientifique territorial de Bordeaux, a examiné au titre de l'article R411-23 du code de l'environnement les projets d'actualisation de deux ZNIEFF de type I :

- La ZNIEFF 720014273- Vallon du ruisseau de Naussannes en Dordogne qui présente une riche mosaïque d'habitats et une forte diversité d'espèces remarquables. Les enjeux précédemment centrés sur les pelouses calcaires existent également dans les boisements connexes et le fond de vallon (ruisseau et praires) ;
- La ZNIEFF 720030096 Vallons boisés humides de Barthenègue et Farcit dans les Landes. Anciennement dénommée "Zones humides et pelouses de Barthenègue et Fargit", il est proposé un élargissement pour intégrer les enjeux liés aux milieux boisés et aux prairies. Une partie du site comprend un camp militaire qui fait l'objet d'une convention avec le CEN. Le niveau de connaissance naturaliste est élevé et met en avant plusieurs espèces à enjeux rares et très localisées (voire uniques) dans le département.

La ZNIEFF de Naussannes reçoit un avis très positif du rapporteur, les limites et le contenu étant jugés pertinents.

Le CSRPN souhaite que le secrétariat scientifique de l'inventaire des ZNIEFF approfondisse avec le rapporteur la pertinence de l'extension proposée vis-à-vis de la présence importante signalée de nombreuses espèces exotiques envahissantes pour l'actualisation de la ZNIEFF de Barthenègue et Farcit.

Le CSRPN N-A, par vote électronique, formule à l'unanimité, un avis favorable pour l'actualisation de la ZNIEFF 720014273- Vallon du ruisseau de Naussannes en Dordogne et un avis favorable avec la remarque d'approfondir avec le rapporteur la question de la présence d'espèces exotiques envahissantes pour la ZNIEFF 720030096 - Vallons boisés humides de Barthenègue et Farcit.

Le Président du CSRPN N-A